

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2021-2022**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 21-22-246</p>	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS</b> <b>CENTRE DES BELLES-RIVES</b></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL</b> de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 30 septembre 2021, à 16 h 30, via la plateforme Microsoft Teams.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p>Martine Gasse, représentante d'un organisme sociocommunautaire et présidente Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Maude Coutu, représentante des élèves Dany Grimard, représentant du personnel de soutien Cynthia Hébert, représentante du personnel enseignant Valentina Lopez, représentante des élèves Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant Véronique Viau, représentante des entreprises</p> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Diane Lachance, directrice Julie Choquet, directrice adjointe Nancy-Ann Dorais, secrétaire</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Diane Lachance souhaite la bienvenue aux membres. Mme Lachance animera la rencontre jusqu'au point quatre de l'ordre du jour.</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p><b>Il est proposé par Louise Normandeau, secondé par Marie-France Caron et résolu :</b></p> <p><b>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>3. Présentation des nouveaux membres</p> <p>Diane Lachance présente Dany Grimard, technicien en éducation spécialisée, représentant le personnel de soutien, Maude Coutu, élève en formation générale et Valentina Lopez, élève en francisation.</p> <p>Mme Lachance propose de faire un tour de table.</p>
---------------------	--

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2021-2022**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 21-22-247</p>	<p>4. Élections d'un président ou d'une présidente</p> <p>Diane Lachance informe les membres que Martine Gasse a signifié son intérêt à poursuivre à titre de présidente. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive.</p> <p><b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Véronique Viau et résolu :</b></p> <p><b>QUE Martine Gasse soit la présidente du conseil d'établissement.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ 21-22-248</p>	<p>5. Élections d'un vice-président ou d'une vice-présidente</p> <p>Diane Lachance rappelle aux membres que le projet de Loi 40 introduit le poste de vice-président. Ce dernier anime les rencontres en l'absence du président. Le mandat du vice-président est d'un an. Mme Lachance explique aux membres qui peut agir à titre de vice-président.</p> <p><b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b></p> <p><b>QUE Véronique Viau soit la vice-présidente du conseil d'établissement.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ 21-22-249</p>	<p>6. Nomination d'un ou d'une secrétaire</p> <p>Diane Lachance informe les membres que Nancy-Ann Dorais est disponible afin de poursuivre son travail de secrétaire au conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive.</p> <p>7. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2021</p> <p><b>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Marie-France Caron et résolu :</b></p> <p><b>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 16 juin 2021 soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>8. Suivi au procès-verbal du 16 juin 2021</p> <p>Aucun suivi.</p> <p>9. Règles de régie interne</p> <p>Diane Lachance présente et résume les règles de régie interne. Le document a été envoyé aux membres par courriel avant la rencontre.</p>

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2021-2022**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 21-22-250</p>	<p>10. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts</p> <p>Diane Lachance présente le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts. Les membres doivent le signer et le retourner à Karine Viau.</p> <p>11. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement</p> <p>Diane Lachance rappelle que les membres qui étaient présents l'an dernier ont fait la formation obligatoire. Cette formation est obligatoire pour les nouveaux membres. Karine Viau va envoyer le courriel avec le lien pour les capsules de formation.</p> <p>12. Prévisions budgétaires 2021-2022</p> <p>Diane Lachance présente et explique les prévisions budgétaires 2021-2022. Celles-ci sont basées sur 343,59 ETP. À la prochaine rencontre, les membres aimeraient recevoir plus d'information sur les mesures d'aide.</p> <p><b>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Dany Grimard et résolu :</b></p> <p><b>QUE le budget du centre soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
<p>CÉ 21-22-251</p>	<p>13. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>Julie Choquet informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2021-2022 est de 300 \$. L'an passé, le budget de fonctionnement a servi à aider les élèves en difficultés pour l'achat de leur cahier. Le montant restant a été remis en bourses aux élèves lors de l'activité reconnaissance. Les membres sont d'accord pour reconduire cette façon de faire.</p> <p><b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Véronique Viau et résolu :</b></p> <p><b>QUE le budget de 300 \$ du conseil d'établissement serve à aider les élèves en difficultés pour l'achat de leurs cahiers. Les sommes non utilisées seront remises en bourses lors de la soirée des étoiles.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>14. Nouveaux employés au centre des Belles-Rives</p> <p>Julie Choquet présente les nouveaux membres du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Malou Deschamps, technicienne en travaux pratiques.</li><li>• Dany Grimard, technicien en éducation spécialisée.</li><li>• Stéphanie Collard, agente de bureau.</li><li>• Vincent Dupuy, enseignant en histoire.</li><li>• Dany Fecteau, animateur de vie étudiante.</li></ul>

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2021-2022**  
**du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 21-22-252</p>	<p>15. Bilan de la rentrée des élèves</p> <p>Julie Choquet informe les membres que la rentrée scolaire des élèves s'est déroulée en présentiel. Mme Choquet mentionne qu'il y a des cours dispensés dans trois bâtiments cette année, soit au 490, boulevard Harwood, au 1255, Émile-Bouchard à Vaudreuil-Dorion, et au centre satellite de l'Île-Perrot. Mme Choquet présente et explique le tableau des groupes de francisation.</p> <p>16. Lettres de remerciements à Imene Aissaoui et Gabriel Bernier</p> <p>Julie Choquet informe les membres de l'envoi d'une lettre de remerciements à Imene Aissaoui et Gabriel Bernier, pour leur participation au conseil d'établissement.</p> <p>17. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2021-2022</p> <p>Diane Lachance présente une proposition de calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022. Les rencontres se tiendront via l'application Teams.</p> <p>18. Date de la prochaine rencontre le 9 décembre 2021</p> <p>Martine Gasse informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 9 décembre 2021.</p> <p>19. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p> <p>20. Clôture de la séance</p> <p><b>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b></p> <p><b>Que la séance soit levée à 17 h 51.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____</p> <p>Martine Gasse, présidente d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p>
---------------------	--